Règlement

Total à payer : _____ ..... €

Acompte à l'inscription _____150 €

Restant dû _____..... €

Le solde doit être réglé avant le 20 JUIN

Mode de règlement

Règlement par : ❑ Chèque ❑ Espèces

Rédigez votre chèque à l'ordre de

"Pèlerinage diocésain de Lourdes"

Pour les "jeunes" pèlerins veuillez précisez au dos du chèque le nom du pèlerin.

ATTENTION : N'ENVOYEZ PAS DE MANDAT CASH.
N'ENVOYEZ PAS DE COURRIER RECOMMANDÉ.

Dès réception de votre fiche, votre inscription est acquise. Une confirmation avec les derniers renseignements vous sera adressée dans les meilleurs délais.
J'ai pris connaissance du programme et des conditions financières.
Je sais que 100 € seront retenus si j'annule après le 20 juin (sauf pour raisons médicales graves.)
Je confirme mon inscription en versant la somme de 150 €.

Fait à _____ le _____

Signature

Veuillez joindre deux enveloppe timbrée à votre adresse

Les temps forts du pèlerinage

Lundi
Messe d'ouverture, conférence, chemin de croix.

Mardi
Messe à la grotte, célébration pénitentielle, procession mariale aux flambeaux.

Mercredi
Messe internationale, photo, piscines, procession eucharistique

Jeudi
Onction des malades, conférence, messe d'envoi.

Pèlerinage diocésain à Lourdes
Maison St Pierre
52 Rue de la Buffa - 06000 NICE
04 93 88 65 70
pelerinages06@free.fr

Avec Bernadette prier le chapelet
Prédicateur
RP Y. Marie LEQUIN op

ASS. de Tourisme agréée N° A.G. 00006 97 0001

Cette année j'y vais

Diocèse de Nice
Pèlerinage diocesain à LOURDES

1-6 juillet 2012

Présidé par
Mgr Louis SANKALÉ
Evêque de Nice

Photos : © Sanctuaire Notre Dame de Lourdes

Inscriptions et renseignements

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée et se font par :

Courrier Pèlerinage Diocésain à Lourdes
Maison Saint Pierre
52 rue de la Buffa - 06000 NICE

Téléphone 04 93 88 65 70

Mail pelerinages06@free.fr

à la permanence Eglise Saint Pierre d'Arène
les vendredis de 15 heures à 18 heures

Conditions

Chaque inscription doit être accompagnée de :

Un BULLETIN d'INSCRIPTION entièrement complété,
Un versement de 150 euros, en espèces ou par chèque à l'ordre de :
SERVICE DES PELERINAGES.
Deux enveloppes, timbrées à vos nom et adresse

Le solde du règlement avant le 20 juin 2012.

Annulation

Toute annulation doit être signifiée par courrier

Les conditions de remboursement sont les suivantes :
Plus d'un mois avant le départ, 30 € seront retenus,
Moins d'un mois avant le départ, 50 € seront retenus,
à partir du 20 juin, 100 € seront retenus.

Hébergements

Hôtels

Le nombre d'hôtels est limité pour que les pèlerins soient regroupés afin de mieux vivre les temps forts du pèlerinage.

	Ch. simple	Ch. double
Hôtel Ste Elisabeth**	505 €	430 €
Hôtel Estival***	553 €	455 €
Hôtel La Croix des Bretons***	582 €	462 €
Hôtel Grand Métropol***	580 €	473 €
Hôtel Helgon***	645 €	525 €

- **Ces prix s'entendent TOUT COMPRIS** en pension complète, frais d'inscription (taxe Sanctuaire - Frais de dossier - Assurance - Livret - Insigne) et transport en autocar climatisé (aller/retour et repas),par personne, pour le séjour.

- Remise de 30 € pour les couples.

- Prix spécial pour les prêtres qui inscrivent un groupe de 20 personnes au moins.

- Pour ceux qui ne souhaitent pas voyager avec le pèlerinage, veuillez prendre contact avec le bureau des pèlerinages

FICHE D'INSCRIPTION PÈLERIN

OBLIGATOIRE : Remplir **une fiche par personne**

Nom _____

Prénom _____

Age *(organisation des chambres)* _____

Adresse _____

_____

CP _____ Ville _____

Tél. _____

mobile _____

mail _____

Paroisse : _____

Nom de l'hôtel choisi : _____

❑ en chambre Simple, ce qui me coûtera : _____ €

❑ en chambre Double ou Triple, ce qui me coûtera : _____ €

Je partage ma chambre avec : _____

Voyage Aller retour en autocar climatisé

LIEUX D'EMBARQUEMENT et **Heures de DEPART** * :
pas heure de rendez-vous !

❑ MENTON	Gare SNCF	6H15
❑ NICE	Parking Auvare	7H00
❑ ANTIBES	Gare SNCF	7H30
❑ VENCE	Avenue Tuby (devant la poste)	7H00
❑ GRASSE	Gare SNCF	7H30
❑ CANNES	Office du tourisme Le Cannet	8H00

Ces horaires seront peut-être modifiées. Soyez attentifs aux courriers que vous recevrez.

Si vous devez voyager à l'avant pour raisons médicales signalez le ❑
(sur justificatif)

*** N'oubliez pas de cocher la case**